

PLAN DE COURS

ECN-7010 : Macroéconomique I

NRC 84350 | Automne 2018

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Détermination du revenu national, de l'emploi, du niveau général des prix et des salaires, des taux d'intérêt et des taux de change à court terme. Politique de régulation conjoncturelle de l'État par la monnaie et le budget.

Plage horaire

Cours en classe			
vendredi	09h00 à 12h00	DKN-1245	Du 4 sept. 2018 au 14 déc. 2018

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=97793>

Coordonnées et disponibilités

Morvan Nongni Donfack

Assistant

morvan.nongni-donfack.1@ulaval.ca

Benoît Carmichael

Enseignant

Benoit.Carmichael@ecn.ulaval.ca

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone : 418-656-2131 poste 5222

Sans frais : 1-877-785-2825, poste 5222

HORAIRE RÉGULIER

DU LUNDI AU JEUDI

De 8h à 12h et de 13h à 21h30

VENDREDI

De 8h à 12h et de 13h à 17h

SAMEDI

De 8h à 12h et de 13h à 16h45

En contactant le soutien informatique, il est possible qu'il vous soit demandé d'utiliser l'application de contrôle à distance, Team Viewer. Si tel est le cas, voici les liens pour exécuter celle-ci :

[Accédez à TeamViewer pour Windows](#)

[Accédez à TeamViewer pour Mac](#)

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectif général du cours	4
Horaire des laboratoires	4
Approche pédagogique	4
Classe virtuelle	4
Contenu et activités	5
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	5
Examen partiel	6
Examen final	6
Travail pratique 1	6
Travail pratique 2	6
Questions en vrac d'anciens examens	6
Barème de conversion	7
Règlements et politiques institutionnels	7
Politique à l'égard des retards aux évaluations	8
Politique en matière d'absence aux évaluations	8
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	8
Plagiat	8
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	8
Points de présence en classe	9
Matériel didactique	9
Ressources externes	9
Les logiciels utiles à l'analyse économique	9
Spécifications technologiques	9
Bibliographie et annexes	10
Bibliographie	10

Description du cours

Introduction

ECN-7010 Macroéconomique I est le premier d'une séquence de deux cours de macroéconomie aux études supérieures à l'Université Laval.

Objectif général du cours

L'objectif principal de ECN-7010 est de vous initier aux théories, méthodes et modèles macroéconomique servant à étudier les fluctuations économiques. Le cours n'aborde pas la macroéconomie d'une manière encyclopédique. Il se concentre plutôt sur un nombre limité de sujets qui sont couverts en profondeur. Nous verrons la plupart des éléments clés de la boîte à outils du macroéconomiste moderne. L'apprentissage rigoureux des méthodes utilisées pour résoudre les modèles macroéconomiques occupera une place prépondérante dans le cours.



[Plan de cours condensé en format PDF](#)

Horaire des laboratoires

Des laboratoires animés par Blanchard Conombo auront lieu régulièrement les jeudis de 15 h 30 à 17 h 00 à la Salle DES-2225.

Approche pédagogique

Nous aurons un cours magistral tous les vendredis matin.

Vous pourrez au cours du trimestre télécharger mes notes de cours ainsi que les transparents électroniques présentés en classe à partir du site ENA ECN 7010. Idéalement, vous venez en classe avec une version imprimée des transparents.

Un laboratoire animé par Morvan Nongni Donfack < morvan.nongni-donfack.1@ulaval.ca > aura lieu le jeudi de 15 h 30 à 17 h 00 à la salle DES-2225. Sans être obligatoire, votre présence aux laboratoires est fortement recommandée.

Le cours débute à 9 h et tous les étudiants doivent être à leurs places et prêts à commencer dès 9 h. Les étudiants en retard devront attendre la pause café avant d'intégrer la classe.

Classe virtuelle

Avant d'assister à une séance :

Il est indispensable de consulter [les tutoriels destinés aux étudiants](#) .

Pour assister à une séance synchrone :

Les séances ont lieu sur la plateforme Adobe Connect. Visitez la section Classes Virtuelles de votre site de cours pour vérifier l'horaire de vos classes virtuelles pour la session.

Vous devrez utiliser votre IDUL et votre NIP pour vous connecter. Si vous vous y accédez avant votre enseignant, vous serez mis en attente. Lorsque votre enseignant sera connecté, vous serez dirigé automatiquement dans la classe virtuelle. Une fois dans la salle, il est fortement conseillé de faire un test audio en cliquant sur *Assistant configuration audio* dans l'onglet *Réunion* en haut à gauche.

Pour participer à une rencontre Adobe Connect, il est important de disposer d'un casque d'écoute avec microphone. L'utilisation des haut-parleurs et du micro interne de votre ordinateur n'est pas recommandée, car cela pourrait générer de l'écho qui indisposerait les autres participants.

Si vous ne possédez pas de casque d'écoute avec microphone et que vous prévoyez en acheter un, nous vous suggérons de vous procurer un modèle avec prise USB. Le son sera de meilleure qualité et le branchement sera plus facile qu'avec les modèles dits « analogiques » (mini-fiches).

Pour comparer différents modèles, nous vous invitons à consulter la [section Casques d'écoute sur le site Web de la librairie Zone de l'Université Laval](#).

Pour écouter une séance en différé :

Si le professeur l'autorise, vous aurez accès à l'enregistrement de vos classes virtuelles. Ces enregistrements seront disponibles dans cette même section, quand le professeur les aura publiés.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
1) La mesure du cycle économique	
2) Modèles linéaires avec et sans anticipations rationnelles	
3) Modèles taux de change	
4) Le modèle Néo-keynésien	
5) Les modèles de prévisions VAR et SVAR	
6) La dépense de consommation	
7) Le modèle dynamique d'équilibre général	
Documentation complémentaire pour les étudiants au doctorat	
Le Modèle IS-LM	
La théorie des modèles dynamiques scalaires	
La théorie des modèles à équations dynamiques interdépendantes	
Ressources complémentaires	
Mathematica	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen partiel	Le 26 oct. 2018 de 09h00 à 11h00	Individuel	40 %
Examen final	Le 14 déc. 2018 de 09h00 à 11h00	Individuel	40 %
Travail pratique 1	Dû le 4 oct. 2018 à 15h30	Individuel	10 %
Travail pratique 2	À déterminer	Individuel	10 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives


Examen partiel

Date et lieu :	Le 26 oct. 2018 de 09h00 à 11h00 , À venir
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	40 %
Directives de l'évaluation :	L'examen est à livre fermé.
Matériel autorisé :	Aucun

Examen final

Date et lieu :	Le 14 déc. 2018 de 09h00 à 11h00 , À venir
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	40 %
Directives de l'évaluation :	L'examen final est cumulatif.
Matériel autorisé :	Aucun


Travail pratique 1



Date de remise :	4 oct. 2018 à 15h30
	À remettre au début de la période de laboratoire
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	10 %
Remise de l'évaluation :	Au début du laboratoire
Directives de l'évaluation :	Les travaux doivent être faits en équipe de deux étudiants. Je vous laisse le soin de former vos équipes qui devront toutefois rester inchangées au 2e travail. Le questionnaire est  ici .

Travail pratique 2

Date de remise :	À déterminer
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	10 %
Remise de l'évaluation :	Au début du laboratoire du 8 décembre
Directives de l'évaluation :	Mêmes équipes que pour le TP 1

Questions en vrac d'anciens examens

-  [Questions des examens antérieurs](#)
-  [Examen partiel 2011](#)

-  [Corrigé sommaire de l'examen partiel du 21 octobre](#)
-  [Examen partiel 2012 \(Je n'ai pas de corrigé pour cet examen\)](#)

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	75	79,99
B	70	74,99
B-	65	69,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	60	64,99
C	50	59,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique à l'égard des retards aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la Politique du Département à l'égard des retards aux évaluations https://www.ecn.ulaval.ca/sites/ecn.ulaval.ca/files/Reglements/politique_retard.pdf. Suivant les règles de cette politique, l'étudiant qui se présente en retard à un examen pourrait ne pas être admis.

Politique en matière d'absence aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la politique du Département d'économique à l'égard des absences aux évaluations <http://www.ecn.ulaval.ca/fr/etudes/reglement-des-etudes>. Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entrainera une note de zéro à l'évaluation manquée.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).



Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Points de présence en classe

Je vais prendre les présences à 10 occasions durant le trimestre. Chaque présence en classe vous permettra d'accumuler 1 point boni qui sera ajouté à votre résultat global aux examens et aux travaux pratiques. Théoriquement, un étudiant peut obtenir 110/100 dans mon cours.

Matériel didactique

Ressources externes

- [Wolfram MathWorld](#) 
- [TermiumPlus](#) 

Les logiciels utiles à l'analyse économique

- [Wolfram Computable Document Format \(CDF\) Player](#) 
- [The R Project for Statistical Computing](#) 
- [RStudio](#) 
- [Overleaf \(LaTeX Web\)](#) 

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider. Pour télécharger l'application, [rendez-vous à cette page](#).

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Voir le document PDF sur la page description du cours